

## Effondrement de la balance commerciale alimentaire française : l'ANIA tire la sonnette d'alarme !

Paris, le 23 septembre 2025

Avec un **excédent de seulement 361 millions d'euros** cumulés sur les sept premiers mois de l'année 2025, **la performance du commerce extérieur alimentaire est au plus bas depuis 25 ans !**

A titre de comparaison, à cette même période, sur la base de la moyenne des trois dernières années (2022-2024), **l'excédent commercial de la balance agricole et agroalimentaire française** aurait dû approcher les 4,6 milliards d'euros. Pour 2025, **il s'est donc dégradé de - 4,3 milliards d'euros** (Cf. annexe).

Ces très mauvaises performances s'expliquent principalement par **un retard de -2,5 milliards d'euros sur les échanges de produits agroalimentaires** et trouvent son origine :

- dans un **excédent commercial en berne pour le secteur des boissons** (- 800 millions €) ;
- dans le **déficit extérieur croissant des autres produits agroalimentaires qui atteint plus de 7 milliards € sur 7 mois** (en cumul).

Plusieurs déterminants bien identifiés concourent à cette dégradation de la performance internationale de la filière alimentaire :

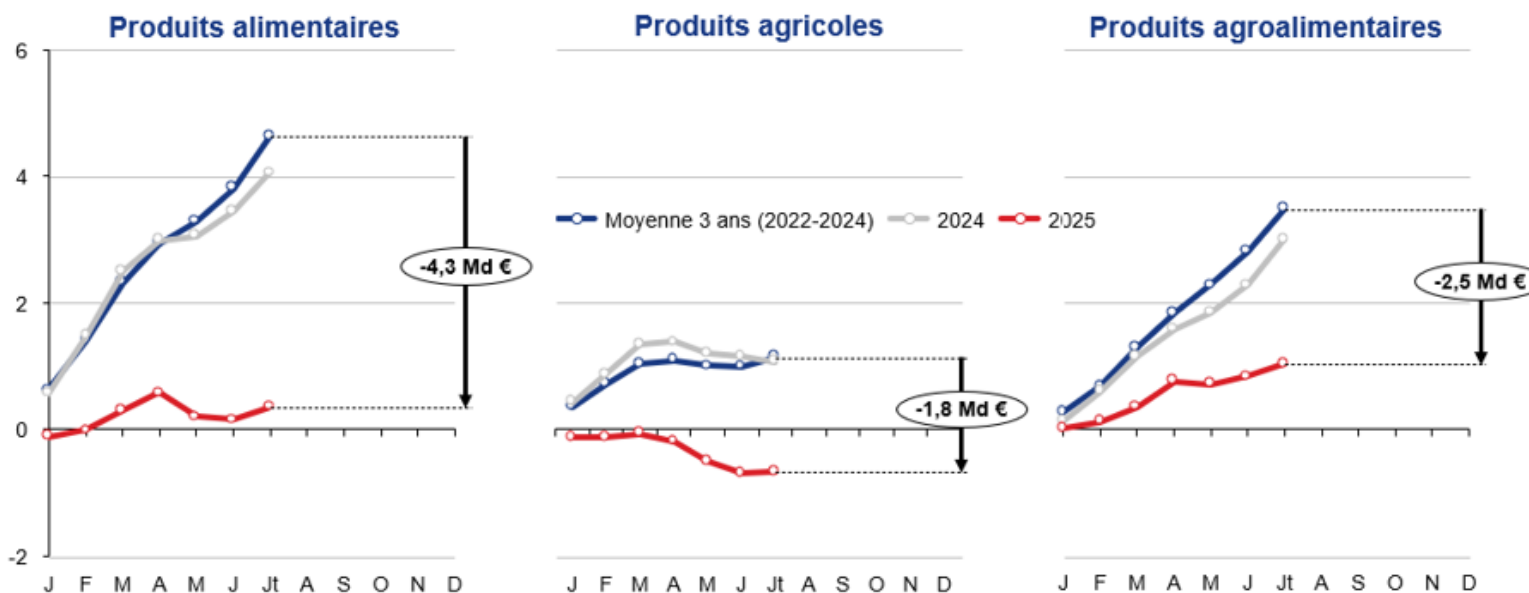
- **la perte tendancielle et structurelle de la compétitivité** des industries agroalimentaires françaises ;
- **des tensions commerciales avec des partenaires de premier rang** (Etats-Unis, Chine) qui fragilisent également les exportations tricolores ainsi qu'un **contexte de change défavorable** avec un euro au plus fort depuis 4 ans (par rapport au dollar américain) ;
- **la multiplication des aléas climatiques** et la mauvaise campagne céréalière 2024-2025 accentuent la pression sur la balance commerciale des produits agricoles.

**Dans ce contexte, l'ANIA alerte sur la trajectoire catastrophique de la balance commerciale de la filière alimentaire qui peine à dégager un excédent à mi-parcours.** Ce bilan à mi-parcours laisse présager une nouvelle érosion de la performance de la filière alimentaire et en particulier pour les entreprises de l'agroalimentaire en 2025.

*« J'appelle le Premier ministre, et le futur Gouvernement, à prendre acte, en urgence, de la situation catastrophique de l'agroalimentaire dans notre pays. Nous ne pouvons plus être à la fois la variable d'ajustement des accords internationaux et subir des décisions françaises qui font que désormais nos entreprises ne sont plus compétitives au sein même de l'Union européenne (fiscalité, emballage, normes, etc.). Nous devons collectivement trouver des solutions concrètes et pérennes pour corriger rapidement le tir. L'export de nos produits agroalimentaires à travers le monde doit redevenir un levier de création de valeur qui permettra à notre industrie et à ses 20 000 entreprises de retrouver de l'air dont elles manquent cruellement ces dernières années. »* déclare Jean-François Loiseau, Président de l'ANIA.

Annexe :

## Balance commerciale alimentaire de la France (2025, Mds €, cumul mensuel)



Produits alimentaires = agricoles (agriculture, élevage, pêche-aquaculture) + agroalimentaires (incl. boissons).  
Ce champ exclut les produits sylvicoles et les tabacs

Source : ANIA. Agreste, septembre 2025 – Commerce extérieur